



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
13 juillet 2018
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-douzième session
Point 19 de l'ordre du jour
Développement durable

Conseil économique et social
Session de 2018
27 juillet 2017-26 juillet 2018
Points 5 a) et 6 de l'ordre du jour

**Débat de haut niveau : réunion ministérielle
du Forum politique de haut niveau
pour le développement durable organisée
sous les auspices du Conseil économique et social**

**Forum politique de haut niveau
pour le développement durable, organisé
sous les auspices du Conseil économique et social**

Lettres identiques datées du 12 juillet 2018, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil économique et social par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris au sujet de l'examen national volontaire présenté par la République d'Arménie à la réunion de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Dans le rapport, l'Arménie cherche à induire en erreur le Forum politique de haut niveau et à justifier son incapacité d'assurer le développement socioéconomique en invoquant le prétendu « blocus ».

À cet égard, il me paraît nécessaire de déclarer ce qui suit.

Tout d'abord, les difficultés socioéconomiques que connaît l'Arménie résultent de sa politique expansionniste envers ses voisins et de son mépris total pour les normes et principes du droit international. L'agression de l'Arménie contre l'Azerbaïdjan et l'occupation d'une grande partie de mon pays ont conduit à la rupture totale des relations entre les deux pays. Il serait absurde qu'un pays dont le territoire est sous occupation et dont des centaines de milliers de citoyens ont été victimes d'atrocités criminelles et d'un nettoyage ethnique notoire noue des relations économiques avec son agresseur. En outre, la guerre que l'Arménie a engagée contre mon pays a laissé le Nakhitchevan totalement coupé du reste de l'Azerbaïdjan.

Les Gouvernements arméniens qui se sont succédé ont prouvé qu'ils n'étaient pas en mesure d'empêcher la détérioration constante des conditions socioéconomiques de leurs citoyens, ce que confirment bon nombre de rapports d'organisations internationales et non gouvernementales.



Selon Transparency International, la corruption en Arménie est endémique et généralisée, touchant toutes les couches de la société. L'administration publique, notamment l'appareil judiciaire, la police et le secteur de la santé, est particulièrement exposée à la corruption, comme en témoignent les mauvais résultats obtenus par l'Arménie dans la plupart des domaines évalués au moyen des indicateurs de gouvernance¹.

Le Fonds monétaire international fait observer que la corruption et la gouvernance demeurent d'importants obstacles à la croissance².

De plus, la baisse des investissements étrangers, la chute des envois de fonds, la dépréciation du dram, l'inflation et les mauvais résultats financiers enregistrés dans le secteur énergétique pèsent sur l'économie arménienne. La dette extérieure a régulièrement augmenté, atteignant 56 % du produit intérieur brut (PIB) en 2017. Près d'un tiers de la population vit dans la pauvreté³. Selon les statistiques officielles de la Banque mondiale, l'Arménie continue d'avoir l'un des taux de chômage les plus élevés (18,2 %) au monde⁴.

Les mauvais résultats économiques, la pauvreté et le chômage pèsent sur la situation démographique de l'Arménie. Dans ces conditions, nombre de jeunes quittent le pays pour trouver un emploi à l'étranger. D'après certaines informations, « 30 000 personnes quittent l'Arménie chaque année »⁵ En outre, « la dépendance vis-à-vis des envois de fonds rend l'économie vulnérable aux chocs extérieurs »⁶.

Dans ce contexte, les données statistiques fournies en 2016 par la Banque mondiale⁷ indiquent que les dépenses militaires de l'Arménie représentent néanmoins 4,1 % du PIB total, ce qui met ce pays au rang des États militarisés. L'Arménie occupe la troisième place mondiale dans l'indice mondial sur la militarisation⁸ publié par le Bonn International Center for Conversion.

Dans le cadre de l'examen national volontaire, il convient de noter que dans le document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », les chefs d'État et de gouvernement et les hauts représentants réunis à New York en septembre 2015 avaient déclaré qu'il ne pouvait « y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable » et réaffirmé leur attachement au droit international et « l'obligation de respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des États »⁹.

L'occupation militaire du territoire azerbaïdjanais ne constitue pas une solution et ne produira jamais l'issue souhaitée par l'Arménie. Plus vite elle retirera ses forces armées des territoires azerbaïdjanais qu'elle occupe, plus vite le conflit sera réglé et plus vite les deux pays et leurs populations bénéficieront de perspectives de

¹ <https://knowledgehub.transparency.org/helpdesk/overview-of-corruption-and-anti-corruption-in-armenia>.

² <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2017/07/19/Republic-of-Armenia-2017-Article-IV-Consultation-and-Fifth-and-Final-Review-Under-the-45107>.

³ <https://en.portal.santandertrade.com/analyse-markets/armenia/economic-outline>.

⁴ <http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS?view=map>.

⁵ <http://asbarez.com/139232/un-projects-sharp-decrease-in-armenias-population/>.

⁶ <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2017/07/19/Republic-of-Armenia-2017-Article-IV-Consultation-and-Fifth-and-Final-Review-Under-the-45107>.

⁷ http://databank.worldbank.org/data/views/reports/reportwidget.aspx?report_name=countryprofile&id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=ARM.

⁸ https://gmi.bicc.de/index.php?page=ranking-table%3fyear=2014&sort=rank_asc.

⁹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale, préambule et par. 38.

coopération et de développement économique et pourront ainsi accomplir les objectifs de développement durable.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 19 de l'ordre du jour, et du Conseil économique et social, au titre des points 5 a) et 6, et comme document du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Yashar Aliyev
